CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21158** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1998

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION NICOLLET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/04/2016
Capital : 7 622

203 CHEMIN DE LA SCIERIE
LE PERIER
38740 CHANTEPERIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 415 229 558 RCS
Siret : 415 229 558 00010
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 03928
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21649135604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21649135604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 76 30 26 33 **Fax :**
Portable : 06 95 96 67 67
Responsabilité légale :
CHENAVIER LUDOVIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.nicollet.pro
E-mail : ludo.chenavier@nicollet.pro

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 072 503 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	5	23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/10/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E21158** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE **09/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1998
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/04/2016
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 415 229 558 RCS

Siret : **415 229 558 00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 03928
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21649135604
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21649135604
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SOCIETE D'EXPLOITATION NICOLLET**

203 CHEMIN DE LA SCIERIE
LE PERIER
38740 CHANTEPERIER

Téléphone : 04 76 30 26 33 **Fax :**
Portable : 06 95 96 67 67

Site Internet : http://www.nicollet.pro
E-mail : ludo.chenavier@nicollet.pro

Responsabilité légale :
CHENAVIER LUDOVIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/04/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/10/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.